

LE POINT SUR...

RÉVISION ET AUTRES PROCÉDURES D'ÉVOLUTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA CRAU



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire et Conseiller Métropolitain délégué à l'Aménagement du Territoire

Réunion publique et actualisation du calendrier prévisionnel

Concertation liée à la procédure de révision du PLU

La troisième réunion publique précédemment reportée en raison des restrictions sanitaires (crise Covid-19) a été reprogrammée à la date du lundi 2 mai 2022 de 18h à 20h, en Mairie de La Crau. Le présent mensuel municipal a été édité avant cette réunion. Aussi, la synthèse des documents présentés à cette occasion sera publiée dans le prochain numéro de juin. Le calendrier prévisionnel de la révision du PLU de La Crau est actualisé ci-dessous, pour tenir compte du décalage lié à la crise sanitaire (Covid-19) et à la prise en compte de la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (JORF n°0196 du 24 août 2021) :

PHASES DE LA REVISION DU PLU	DATES Prévisionnelles
Poursuite des études, de la concertation publique, des consultations diverses dont les Personnes publiques associées	Mai à octobre 2022
Finalisation et bilan de la concertation publique	Novembre 2022
✓ Groupe de travail municipal aménagement du territoire ✓ Commission TPM aménagement du territoire, planification et stratégie foncière	Décembre et janvier 2023
Arrêt du bilan de la concertation publique et arrêt du projet de révision du PLU par le Conseil métropolitain	Mars 2023
Avis des Personnes publiques associées et autres Commissions	Avril à juillet 2023
Phase enquête publique (préparation, organisation, enquête, rapport et conclusions du commissaire enquêteur)	Août à octobre 2023
Modifications mineures du dossier (le cas échéant) et préparation de la phase finale	Novembre et décembre 2023
✓ Groupe de travail municipal aménagement du territoire ✓ Commission TPM aménagement du territoire, planification et stratégie foncière	Janvier 2024
Approbation de la révision du PLU par le Conseil métropolitain	Mars 2024

Fin des résultats du questionnaire

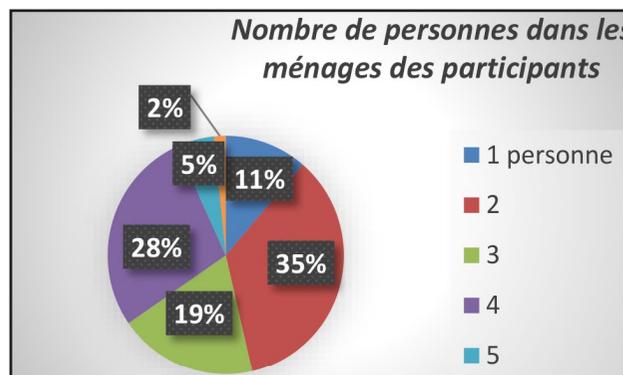
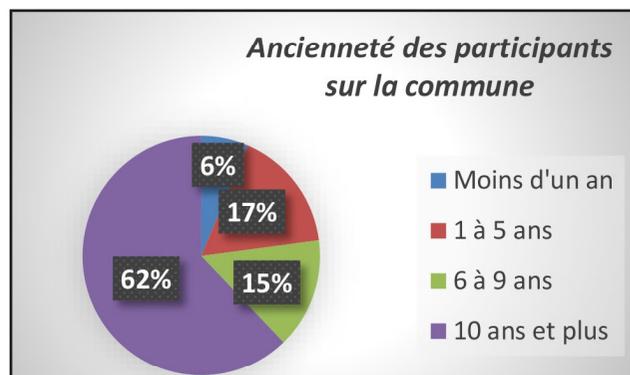
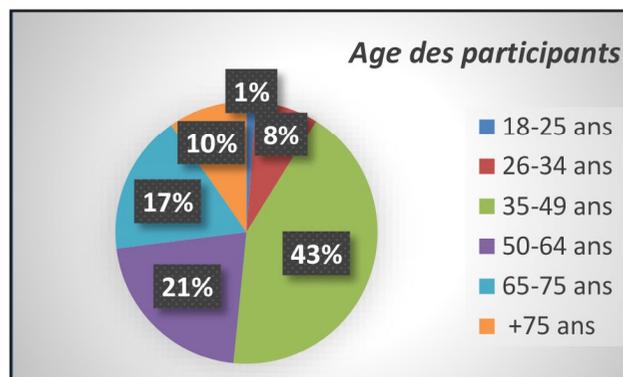
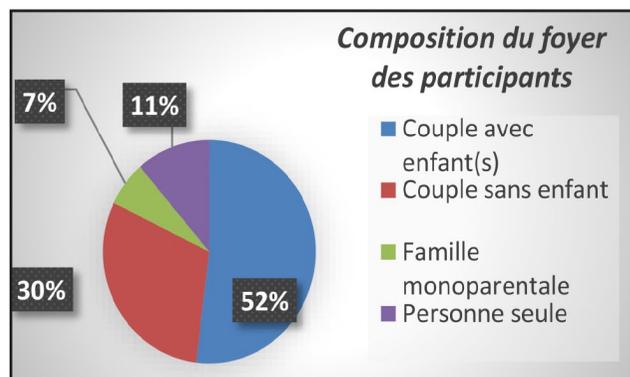
Concertation liée à la procédure de révision du PLU

Dans le cadre de la concertation liée à la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme de La Crau, un questionnaire a été publié dans le mensuel municipal du mois de décembre 2021. L'analyse des résultats de cette consultation a été publiée dans les mensuels municipaux précédents. Les réponses majoritaires sont synthétisées dans le tableau qui suit.

Rappel : Dans ce qui suit, les pourcentages ne se cumulent pas nécessairement, car plusieurs réponses étaient possibles pour certaines thématiques.

Questions	Réponses majoritaires
Votre vision de la commune ?	1°) Ville agréable : 75% des réponses 2°) Ville à la campagne : 59%
Pourquoi vivez-vous à La Crau ?	1°) Pour son cadre de vie (environnement, forêt, campagne, ville à taille humaine) : 77% 2°) Parce qu'il y fait bon vivre : 42%
Votre souhait pour les prochaines années. Rester à La Crau ou quitter la commune ?	Rester à La Crau : 93%
Pour vous l'avenir de la commune passe par ...	1°) La préservation de l'environnement : 74% 2°) La valorisation du cadre de vie : 49% 3°) La préservation de l'agriculture : 44%
L'environnement de la commune représente un atout majeur pour son attractivité dans 93% des réponses.	
Les éléments remarquables du paysage du territoire sont :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les massifs boisés (74% des réponses) ✓ Le parc du Béal (63%) ✓ Les domaines viticoles (46%) ✓ Les cours d'eau (43%) ✓ Les espaces agricoles (30%)
Un bon cadre de vie, c'est en priorité :	1°) Des commerces, écoles, services, ... : 66% des réponses 2°) La présence d'espaces publics de proximité : 65% 3°) Des espaces agricoles et un environnement préservés : 55%
S'agissant des équipements et des services :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A améliorer : les voies douces - vélos et piétons - (71% des réponses) et les transports en commun (38%) ✓ Besoins pour les jeunes : un terrain multisports (28% des réponses), une médiathèque (27%), une salle de loisirs (23%), des parcs et espaces verts (17%) ✓ Besoins pour les seniors : un parcours de santé (48% des réponses), une médiathèque (21%)
Les Craurois sont satisfaits de l'offre en stationnement sur le territoire communal :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Très satisfaits et satisfaits de l'offre en stationnement auto : 87% ✓ Besoin de dispositifs sécurisés pour le stationnement des vélos, en ville et à la gare

Les personnes ayant répondu au questionnaire sont en majorité des couples avec enfants et se situent dans la tranche d'âge des 35-49 ans. Les catégories socio-professionnelles qui se sont exprimées sont celles des employés, des cadres et des retraités (à peu près à égalité entre-elles). La majorité des participants habite La Crau depuis plus de 10 ans.



Information en continu Concertation publique liée à la révision du PLU

La concertation publique se poursuit. Retrouvez toutes les informations relatives à la révision du PLU :

- ✓ sur la page internet dédié, via le lien : http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU_revision.html
- ✓ en Mairie (Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme, tél : 04.94.01.56.84.

Faites parvenir à la Métropole vos requêtes ou observations, le cas échéant, par l'un des moyens suivants :

- ✓ Sur le registre mis à disposition en mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- ✓ Par courrier postal (à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse postale de la Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courriel (mtpm.plu@metropoletpm.fr), en précisant l'objet : « révision du PLU de La Crau ».

Information du lancement de la concertation publique La Bastidette

Procédure de mise en compatibilité du PLU dans le cadre d'une déclaration de projet

Par arrêté n° AP 21/141 du 1^{er} décembre 2021, le Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée avait prescrit une procédure de mise en compatibilité du PLU de La Crau, dans le cadre d'une déclaration de projet, concernant le lieu-dit La Bastidette. Par délibération n°22/03/54 du 24 mars 2022, le Conseil Métropolitain a fixé les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation publique dans le cadre de cette procédure.

Les objectifs de la déclaration de projet sont principalement de faire évoluer la zone agricole (A) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur au lieu-dit La Bastidette, vers une zone à urbaniser (AU) permettant l'implantation d'un nouveau site du Centre Départemental de l'Enfance (CDE) à La Crau.

Les informations relatives à la procédure sont consultables sur le site internet de la Ville de La Crau (www.villedelacrau.fr) et de la Métropole TPM (www.metropoletpm.fr) ou en Mairie de La Crau, au 2^{ème} étage (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture (tél : 04.94.01.56.84).

Le dossier est également tenu à la disposition du public à la Métropole TPM, Bâtiment l'Hélianthe, Direction Planification Territoriale et Projets Urbains (6^{ème} étage), 142 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon.

Un registre à feuillets non mobiles destiné aux observations de toutes personnes intéressées est à la disposition du public en Mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme, 2^{ème} étage de l'Hôtel de ville).

Chacun pourra faire part de ses observations :

- Sur ce registre ;
- Ou par courrier à la Métropole TPM à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée à l'adresse postale de la Mairie de La Crau (Boulevard de la République, 83260 La Crau) en précisant en objet « Mise en compatibilité DP La Bastidette - PLU la Crau » ;
- Ou par courrier électronique à l'adresse suivante : mtpm.planification@metropoletpm.fr, en précisant en objet « Mise en compatibilité DP La Bastidette - PLU la Crau ».

Une réunion publique sera organisée ultérieurement en Mairie de La Crau (les date et heure seront communiquées à la population par voie d'affichage).